

## MERCREDI 10 AOÛT 2016

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 10 août 2016 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy

### SONT PRÉSENTS :

Pierre Auclair	
Harold Linton	Yan Montpetit
Wayne Conklin	Nicole Blondin

### EST ABSENT : Marie-Ève Dardel

Michel Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

6 contribuables assistent à la séance.

Le maire soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

### ORDRE DU JOUR

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1. Adoption du procès-verbal du 13 juillet 2016 — séance régulière
4. Période de questions
5. Affaires en cours.
  - 5.1. Pour présenter les propriétés en vente pour taxes après 2 ans au lieu de 3 ans de délinquance.
  - 5.2. Pour signer le nouveau contrat de travail de Michel Grenier
  - 5.3. Pour amender la résolution 07-02-037 pour nommer Mme Amélie Vaillancourt et M. Yvon Roy comme nouveaux responsables pour application des règlements, le recouvrement des créances et gestions des travaux prévus au cours d'eau .
6. Rapports.
  - 6.1. Rapport du Maire des activités pour le mois de juillet 2016.
  - 6.2. Rapport des dépôts de la secrétaire-trésorière adjointe.
  - 6.3. Rapports des inspecteurs municipaux
    - 6.3.1. Dépôt des travaux de voirie à faire en août 2016.
    - 6.3.2. Rapport de voirie du mois de juillet 2016.
    - 6.3.3. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement du mois de juillet 2016.
7. Finances
  - 7.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois de juillet 2016.
8. Correspondances
9. Affaires nouvelles
  - 9.1. Pour garantir à nos employés réguliers un minimum de 27 heures par semaine durant la période hivernale.
  - 9.2. Pour embaucher la firme Murray Maltais pour piqueter le chemin St-Rémi près de la Montée Major sur environ 500 pieds sur les 2 côtés
  - 9.3. Pour mettre en vente nos vieux équipements : souffleuse, génératrice, niveleuse Champion, équipement à neige du sterling et autres.
  - 9.4. Pour une dérogation mineure 2016-062 construction d'un bâtiment principal sur pieux métalliques, matricule : 0280-73-4829 Chemin du Lac-À-La-Croix.
  - 9.5. Pour louer un téléphone cellulaire pour M. Yvan Roy au coût de \$16.50./mois+Taxes auprès de Bell Mobilité

- 9.6. Pour ratifier l'embauche de M. Normand Leduc comme opérateur de niveleuse
- 9.7. Pour renouveler notre entente avec le regroupement d'achats de produits pétroliers du Centre de Services Partagés Québec (CSPQ)
- 9.8. Pour procéder à un appel d'offres pour la fourniture de 5000 tonnes de sable d'hiver 0-3/8
- 9.9. Pour ratifier le budget de 250 \$ accordé pour le départ à la retraite de M. Guy St-Louis
- 9.10. Pour payer les frais de gardien d'enclos à M. Marc Marier de Brébeuf, lorsque requis
- 9.11. Pour ratifier l'octroi d'un contrat à l'heure pour 9261-6028 Québec Inc pour enlever les souches sur le Chemin Maskinongé.
- 9.12. Pour l'achat de 350 tonnes de gravier 0-3/8 gris d'Excavation Miller 2014
- 9.13. Pour nommer chemin privé/ propriété de M. Jean-Guy Guimond
- 9.14. Pour embaucher M. Jean-Marc Chevalier pour continuer l'aménagement du sentier Ipperciel
- 10. Avis de motion
  - 10.1 Avis de motion pour Abrogation du règlement 09-047 sur les exigences et conditions de construction de chemin privé sur le territoire de la municipalité de Boileau
- 11. Période de questions
- 12. Clôture de la séance.

## **1. OUVERTURE**

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h

16-08-165

## **2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

**Adoptée à l'unanimité les conseillers.**

## **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

16-08-166

### **3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JUILLET 2016 — SÉANCE RÉGULIÈRE**

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 13 juillet 2016, séance régulière l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le procès-verbal de la séance régulière du 13 juillet 2016 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents

## 5. AFFAIRE EN COURS

16-08-167

### 5.1. POUR PRÉSENTER LES PROPRIÉTÉS EN VENTE POUR TAXES APRÈS 2 ANS AU LIEU DE 3 ANS DE DÉLINQUANCE.

ATTENDU que la municipalité présentait ses ventes pour taxes avec le délai maximum permis de 3 ans de délinquance

ATTENDU que cette pratique peut occasionner des pertes de revenus lorsque le délai excède de quelques mois les 3 ans maximum permis

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité présente les propriétés en vente pour taxes après 2 ans au lieu de 3 ans de délinquance.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

16-08-168

### 5.2 POUR SIGNER LE NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL DE MICHEL GRENIER

ATTENDU que le contrat de travail actuel de M. Michel Grenier vient à échéance prochainement;

ATTENDU que M. Michel Grenier respecte les attentes du conseil pour assumer son poste de directeur général et secrétaire trésorier;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil mandate m. le maire Henry Gariépy pour signer un contrat de travail avec période indéterminée et augmentation du traitement salarial de M. Michel Grenier.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

16-08-169

### 5.3 POUR AMENDER LA RÉSOLUTION 07-02-037 POUR NOMMER MME AMÉLIE VAILLANCOURT ET M. YVAN ROY COMME NOUVEAUX RESPONSABLES POUR APPLICATION DES RÈGLEMENTS, LE RECOUVREMENT DES CRÉANCES ET GESTIONS DES TRAVAUX PRÉVUS AUX COURS D'EAU

ATTENDU que les responsables actuels pour l'application des règlements, le recouvrement des créances et gestion des travaux prévus aux cours d'eau sont Mme Ghislaine Lauzon et M. Guy St-Louis;

ATTENDU que ces deux personnes ne sont plus à l'emploi de la Municipalité;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil mandate Mme Amélie Vaillancourt Lacas, DGA et inspectrice en bâtiments et en environnement et M. Yvan Roy, inspecteur municipal et en voirie, comme nouveaux responsables pour application des règlements, le recouvrement des créances et gestion des travaux prévus au cours d'eau.

**ET QU'**

Une copie de cette résolution soit acheminée à la MRC

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

## **6. RAPPORTS**

### **6.1 RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur le maire dépose et fait la lecture de son rapport des activités du mois de juillet 2016.

### **6.2 RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

Au mois de juillet 2016, des dépôts ont été effectués pour un montant de 54,694.84 \$ et nous avons des chèques postdatés pour 2016 d'une valeur de 80,301.91 \$

### **6.3 RAPPORT DES INSPECTEURS MUNICIPAUX**

#### **6.3.1 DÉPÔT DES TRAVAUX À FAIRE EN AOÛT 2016**

Monsieur Michel Grenier dépose une liste des travaux de voirie pour le mois d'août 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

#### **6.3.2 RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE JUILLET 2016**

Monsieur Michel Grenier dépose un rapport des travaux de voirie effectués pour le mois de juillet 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

#### **6.3.3 RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL RESPONSABLE DES BÂTIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Monsieur Michel Grenier dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois de juillet 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

## **7. FINANCES**

16-08-170

### **7.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS DE JUILLET 2016**

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Les comptes à payer du mois de juillet 2016 d'une somme de 130,201.00 \$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2016.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

## CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

### 8. CORRESPONDANCE

Monsieur le maire Henri Gariépy fait état des correspondances reçues au cours du mois.

### 9. AFFAIRES NOUVELLES

16-08-171

#### 9.1. POUR GARANTIR À NOS EMPLOYÉS RÉGULIERS UN MINIMUM DE 27 HEURES PAR SEMAINE DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE

ATTENDU qu'il est nécessaire de s'assurer de la disponibilité et de la fidélité de nos employés réguliers pendant la période hivernale;

ATTENDU qu'une garantie de revenus hebdomadaires serait une bonne méthode pour retenir nos employés;

ATTENDU que le directeur général a effectué une étude sur les 4 dernières années et que les employés réguliers ainsi que les occasionnels ont effectués plus de 32 heures semaines en moyenne pour la période hivernale;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité offre à ses employés réguliers une garantie de travail de 27 heures par semaine durant la période hivernale.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

## CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-08-172

**9.2 POUR EMBAUCHER LA FIRME MURRAY MALTAIS POUR PIQUETER LE CHEMIN ST-RÉMI PRÈS DE LA MONTÉE MAJOR SUR ENVIRON 500 PIEDS SUR LES DEUX CÔTÉS.**

ATTENDU que la Municipalité effectuera des travaux de nettoyage des fossés sur le chemin St-Rémi près de la Montée Major;

ATTENDU que nous désirons nous assurer de l'emprise exacte du chemin à cet endroit;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil mandate le directeur général, Michel Grenier, pour négocier et signer un contrat avec la firme d'arpentage Murray Maltais pour piqueter le chemin St-Rémi près de la Montée Major sur une distance d'environ 500 pieds sur les deux côtés du chemin.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-08-173

**9.3 POUR METTRE EN VENTE NOS VIEUX ÉQUIPEMENTS : SOUFFLEUSE, GÉNÉRATRICE , NIVELEUSE CHAMPION, ÉQUIPEMENTS À NEIGE DU CAMION STERLING ET AUTRES**

ATTENDU que la Municipalité possède plusieurs équipements usagés qui ne sont plus en service, car ils ne sont plus adéquats;

ATTENDU que ces équipements peuvent se détériorer et qu'ils occupent un espace important dans la cour du garage municipal;

POUR CES MOTIFS:

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité procède à la vente de ces vieux équipements inutilisés : souffleuse, génératrice, niveleuse Champion, équipements à neige du camion Sterling et autres par voie d'appel d'offres par d'enveloppes cachetées.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

16-08-174

**9.4 DÉROGATION MINEURE 2016-062, CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL SUR PIEUX MÉTALLIQUES, MATRICULE :0280-73-4829, CHEMIN DU LAC-À-LA-CROIX**

ATTENDU que le propriétaire désire construire une résidence sur le territoire de la municipalité de Boileau avec une fondation des pieux métalliques visés (style technopieux) alors que le règlement de construction 00-51, article 5.1 exige une fondation continue avec semelle de béton appropriée.

ATTENDU que le propriétaire respectera toutes les dispositions au règlement de zonage tel que l'implantation par rapport au lac et le dispositif d'évacuation des eaux usées des résidences isolées.

ATTENDU que la compagnie est une entreprise spécialisée en fonçage de pieux de fondation, licencié RBQ, que la capacité portante des technopieux sera respectée et qu'une lettre de conformité pour l'obtention du permis sera remise à la Municipalité;

ATTENDU que l'impact environnemental est moindre, car aucune excavation n'y est faite;

ATTENDU que la topographie du sol sera respectée et une coupe d'arbre minimale sera impliquée;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin

Et **RÉSOLU**

**QUE :**

Soit autorisée, la demande de dérogation mineure 2016-062, construction d'un bâtiment principal sur des pieux métalliques tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

16-08-175

**9.5 POUR LOUER UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE POUR M. YVAN ROY AU COÛT DE 16.50/MOIS PLUS TAXES AUPRÈS DE BELL MOBILITÉ**

ATTENDU que M. Yvan Roy est fréquemment en déplacement d'un point à l'autre de la municipalité en fonction de ses responsabilités d'inspecteur municipal et de voirie;

ATTENDU que nous devons pouvoir communiquer avec lui à plusieurs occasions par semaine lors de situations d'urgence;

ATTENDU qu'il doit fréquemment discuter au téléphone avec des fournisseurs de la Municipalité;

ATTENDU que le directeur général a obtenu deux propositions pour des contrats de cellulaire soit une proposition de Bell Mobilité et une de Rogers;

ATTENDU que Bell a proposé le meilleur prix et a la meilleure couverture pour les cellulaires;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil mandate le directeur général pour signer un contrat de 3 ans avec Bell Mobilité au prix de \$16.50/mois cellulaire inclus.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-08-176

**9.6 POUR RATIFIER L'EMBAUCHE DE M. NORMAND LEDUC COMME EMPLOYÉ OCCASIONNEL POUR CONDUIRE LA NIVELEUSE POUR LA SAISON ESTIVALE.**

ATTENDU que la Municipalité veut procéder à la mise en forme de ses chemins de gravier;

ATTENDU que la Municipalité a fait l'acquisition d'une nouvelle niveleuse et recherche un opérateur d'expérience pour cet équipement puisque nos employés actuels sont déjà affairés à d'autres tâches;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil ratifie l'embauche de M. Normand Leduc pour opérer la niveleuse pendant la période estivale.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier



16-08-177

**9.7. POUR RENOUVELER NOTRE ENTENTE AVEC LE REGROUPEMENT D'ACHATS DE PRODUITS PÉTROLIERS DU CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS QUÉBEC (CSPQ)**

ATTENDU que la Municipalité a pu bénéficier dans le passé de prix avantageux dans le cadre de l'appel d'offres regroupé pour les produits pétroliers offerts par le Centre de services partagés du Québec;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La municipalité confirme de nouveau son adhésion au programme pour une période de trois ans soit du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2020.

**ET QUE :**

Le directeur général soit autorisé à signer les documents nécessaires.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

16-08-178

**9.8. POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES POUR 5000 TONNES DE SABLE D'HIVER 0-3/8**

ATTENDU qu'il sera nécessaire de procéder à l'achat de 5 000 tonnes de sable d'hiver pour les chemins de Boileau pour la saison hivernale 2016-2017;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil mandate le directeur général afin de procéder à un appel d'offres auprès d'entreprises de la région afin de lui fournir le sable d'hiver nécessaire pour la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-08-179

**9.9 POUR RATIFIER LE BUDGET DE 250 \$. POUR SOULIGNER LE DÉPART À LA RETRAITE DE M. GUY ST- LOUIS**

ATTENDU que M. Guy St-Louis a pris avantage de sa retraite après 22 ans de service auprès de la municipalité;

ATTENDU que la Municipalité souhaite souligner cet événement par un 3h à 5h avec ses collègues de travail et conseillers de la Municipalité;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le conseil ratifie l'octroi d'un budget de 250 \$. pour la tenue de cet événement et la remise d'un cadeau.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-08-180

**9.10 POUR PAYER LES FRAIS DE GARDIEN D'ENCLOS À M. MARC MARIER DE BRÉBEUF LORSQUE REQUIS**

ATTENDU que les employés de la Municipalité doivent ramasser les animaux errants sur le territoire occasionnellement;

ATTENDU qu'il n'y a aucun gardien d'enclos dans Boileau;

ATTENDU que M. Marc Marier de Brébeuf a offert de garder ces animaux au prix de \$15./jour et qu'il détient les permis requis;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité confie les animaux errants aux soins de M. Marc Marier et qu'elle assume les coûts journaliers de gardiennage de 15 \$. jusqu'à concurrence de 5 jours ainsi que les frais d'euthanasie après ce délai.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**16-08-181**

**9.11 POUR RATIFIER L'OCTROI D' UN CONTRAT À L'HEURE À 9261-6028 QUÉBEC INC. POUR ENLEVER LES SOUCHES CHEMIN MASKINONGÉ**

ATTENDU que la Municipalité projette d'élargir le chemin Maskinongé et qu'elle a fait émonder un cap de roche qui doit être dynamité;

ATTENDU que les souches doivent être enlevées avant le dynamitage;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le conseil ratifie la signature d'un contrat par le directeur général avec 9261-6028 Québec Inc à \$95./heure pour les travaux d'extraction de souches sur le cap de roche chemin Maskinongé à l'aide d'une pelle excavatrice

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**16-08-182**

**9.12 POUR L'ACHAT DE 350 TONNES DE GRAVIER 0-3/4 GRIS D'EXCAVATION MILLER 2014**

ATTENDU que la Municipalité doit effectuer des travaux dans une pente chemin du Lac Au-Loup;

ATTENDU que ces travaux nécessitent le rechargement d'une partie du chemin du Lac-au-Loup à partir du Chemin Desgroseilliers jusqu'au haut de la première côte;

ATTENDU que nous désirons une livraison du matériel directement sur le chemin

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le conseil mandate le directeur général pour l'achat de 350 tonnes de gravier 0-3/4 gris de Excavations Miller 2014.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**16-08-183 9.13 POUR NOMMER CHEMIN PRIVÉ/PROPRIÉTÉ DE M. JEAN-GUY GUIMOND**

ATTENDU que M Jean-Guy Guimond a fait lotir (no. permis 14-131) un chemin privé portant le no. de lot 5 632 064 au registre foncier du Québec;

ATTENDU que la municipalité désire attribuer un nom à ce chemin privé qui est sur son territoire ;

ATTENDU que M Guimond désire que ce chemin porte le nom d'*impasse Dorey* (qui est le nom de l'ancien propriétaire du dit terrain) ;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE:**

Le chemin privé partant du chemin du Lac-à-la-Croix vers le sud et portant le no de cadastre 5 632 064, soit nommé *impasse Dorey*.

**ET QUE :**

Dès la réception de l'attestation d'officialisation de la commission de toponymie les modifications à apporter soit faite.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**16-08-184 9.14 POUR EMBAUCHER M JEAN-MARC CHEVALIER POUR CONTINUER L'AMÉNAGEMENT DU SENTIER IPPERCIEL**

ATTENDU que nous n'avons pas trouvé d'étudiant pour travailler sur le sentier Ipperciel;

ATTENDU que certains travaux doivent être effectués avant l'automne;

ATTENDU qu'un montant de 1,800.00 \$ avait été budgété pour le salaire des étudiants;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE:**

Le Conseil mandate le directeur général pour engager M. Jean-Marc Chevalier pour 112 heures pour travailler sur le sentier Ipperciel

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**10. AVIS DE MOTION**

16-08-185

**10.1 AVIS DE MOTION POUR ABROGATION DU RÈGLEMENT 09-047 SUR LES EXIGENCES ET CONDITIONS DE CONSTRUCTION DE CHEMIN PRIVÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU**

Avis de motion est donné par M. Harold Linton qu'à une séance subséquente un règlement pour abrogation du règlement 09-047 sur les exigences et conditions de construction de chemin privé sera présenté pour adoption.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le Maire répond aux questions des citoyens présents

16-08-186

**12. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La présente séance soit et est levée à  
**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

---

Monsieur Henri Gariépy  
Maire

---

Michel Grenier  
Secrétaire-trésorier

---

Lors de la séance plénière 2016, tenue le 3 août 2016, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

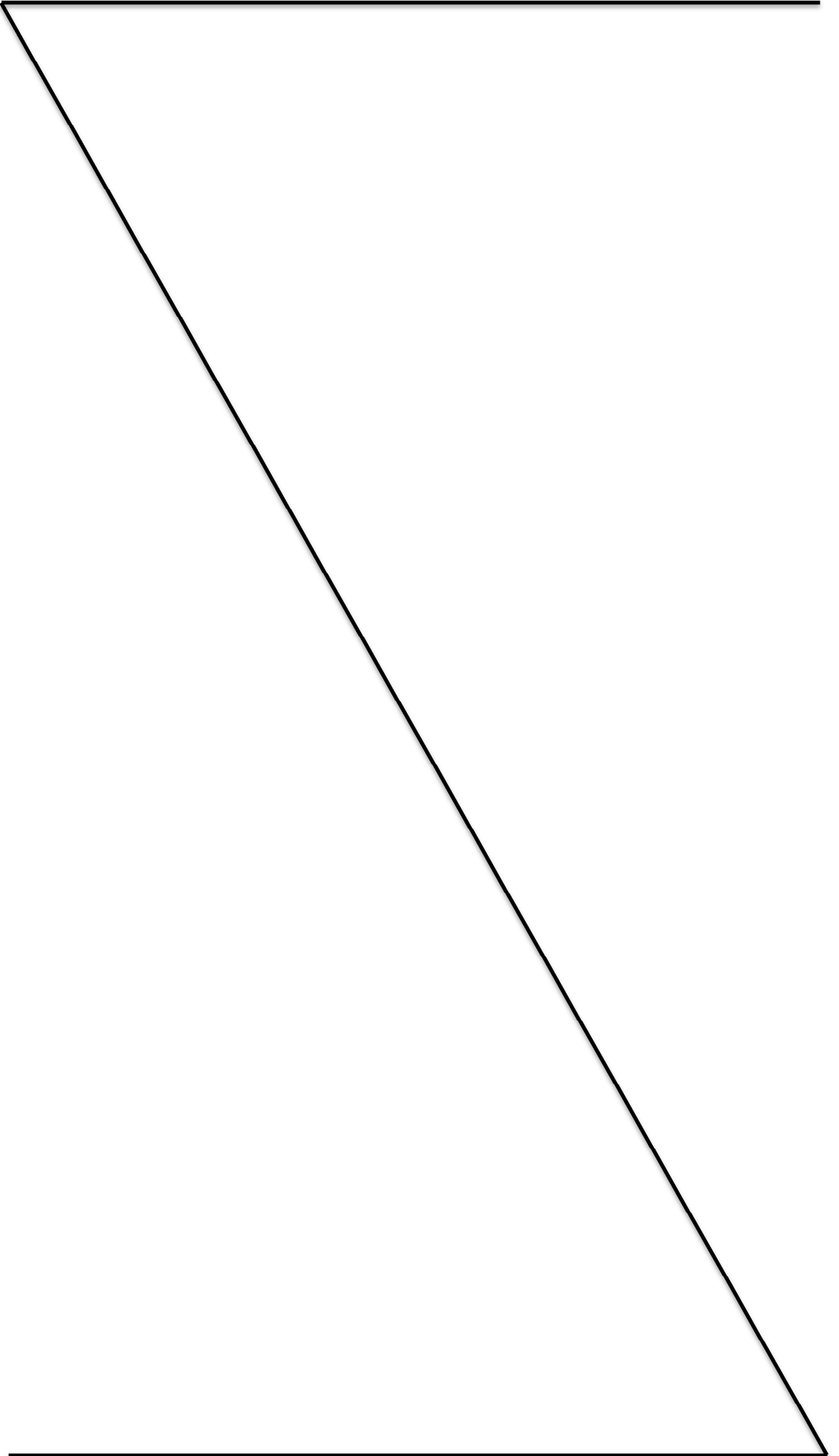
Wayne Conklin

Harold Linton

Pierre Auclair

Le secrétaire-trésorier, Michel Grenier était également présent.

---



**6564**